Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉVALUATION DE COMPÉTENCE C2 : EXPLOITER DES DONNÉES À DES FINS D'ANALYSE

SESSION 2026

Durée : 2 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	3 (INDICATIF)

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION D'ANALYSE DE DONNÉES : ASSOCIATION FICTIVE PASSERELLE 93, DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI, SEINE-SAINT-DENIS

Vous intervenez comme chargé d'études auprès de l'association Passerelle 93. La direction souhaite disposer d'un premier bilan quantitatif de l'accompagnement proposé à douze personnes inscrites entre janvier et mars 2026.

Le jeu de données fourni est fictif et anonymisé. Il permet de travailler sur la qualité des données, de produire des indicateurs descriptifs, d'interpréter prudemment les résultats et de formuler une recommandation. Il ne permet pas d'établir une relation causale entre le nombre de séances suivies et la situation à trois mois.

Le cadre national de la licence AES définit des compétences, mais ne fixe pas une épreuve nationale unique C2, sa durée ni son coefficient. Les modalités d'évaluation applicables relèvent de l'établissement accrédité et de ses modalités de contrôle des connaissances. Le coefficient indiqué ici est indicatif.

Les réponses doivent présenter les étapes de calcul, préciser les dénominateurs utilisés et distinguer les constats issus des données des interprétations.

PARTIE 1 : Comprendre et contrôler les données (5 points)

Sélection, qualité et préparation des données

À partir du DT 1 et du DT 2, examinez le jeu de données avant toute analyse. Les identifiants sont pseudonymisés. La variable « séances » correspond au nombre de séances effectivement suivies pendant la période d'accompagnement. La situation est observée trois mois après l'inscription.

1.1 (1,5 point) Pour chacune des variables « séances » et « situation à trois mois », indiquez sa nature et son niveau de mesure. Justifiez brièvement votre réponse.

1.2 (2 points) Relevez deux contrôles de qualité à effectuer sur le fichier avant calcul des indicateurs. Pour chacun, précisez le risque associé et une action de correction ou de vérification adaptée. Appuyez-vous sur les données du DT 1.

1.3 (1,5 point) La direction souhaite créer la variable binaire « assiduité élevée », égale à 1 si le nombre de séances est supérieur ou égal à 4, et à 0 sinon. Complétez la colonne correspondante du DR 1 pour les identifiants P01 à P06, puis indiquez le nombre de personnes classées en assiduité élevée dans l'ensemble du fichier.

PARTIE 2 : Produire des indicateurs descriptifs (6 points)

Calculs statistiques et taux

Utilisez les douze observations du DT 1. Les résultats de pourcentage sont à arrondir à une décimale. Pour les calculs, vous pouvez utiliser les formules suivantes : moyenne arithmétique $\bar{x} = \frac{\sum_{i=1}^{n} x_i}{n}$, taux $t =$

$\frac{\text{effectif concerné}}{\text{effectif de référence}} \times 100$, écart en points de pourcentage $\Delta = t_1 - t_0$.

2.1 (2 points) Calculez le nombre moyen de séances suivies et la médiane du nombre de séances. Présentez les étapes utiles et interprétez chacun des deux résultats en une phrase.

2.2 (2 points) Calculez la proportion de personnes en emploi trois mois après leur inscription parmi les douze personnes. Complétez le DR 1 avec l'effectif concerné, le dénominateur et le taux obtenu.

2.3 (2 points) À l'aide de la définition de l'assiduité élevée, calculez le taux d'accès à l'emploi dans chacun des deux groupes : assiduité élevée et assiduité inférieure à quatre séances. Complétez le DR 2 et calculez l'écart entre les deux taux en points de pourcentage.

PARTIE 3 : Interpréter et communiquer les résultats (5 points)

Analyse critique et restitution

La direction envisage de communiquer sur les résultats de l'accompagnement. Toute conclusion doit tenir compte du faible effectif, de la définition des indicateurs et de l'absence de groupe de comparaison.

Repères de calcul pour la comparaison des groupes

Groupe	Nombre de personnes	Personnes en emploi à trois mois	Taux d'accès à l'emploi
Assiduité élevée : au moins 4 séances			
Assiduité inférieure à 4 séances			

Les effectifs et taux sont à déterminer à partir du DT 1.

3.1 (2 points) Rédigez une synthèse de trois à cinq lignes présentant le taux global d'accès à l'emploi, la différence observée entre les deux groupes et une interprétation descriptive appropriée.

3.2 (1,5 point) Expliquez pourquoi les résultats ne permettent pas d'affirmer que le fait de suivre au moins quatre séances augmente, à lui seul, la probabilité d'accéder à l'emploi. Donnez deux limites précises de l'analyse.

3.3 (1,5 point) Proposez un indicateur complémentaire utile pour le suivi du dispositif et précisez sa définition opérationnelle ainsi que les données supplémentaires nécessaires à son calcul.

PARTIE 4 : Protéger les données et formuler une recommandation (4 points)

Prudence statistique, confidentialité et décision

Les données relatives à l'accompagnement de personnes peuvent révéler des informations personnelles. La restitution doit respecter les principes de minimisation, de limitation des accès et de protection de la confidentialité.

4.1 (2 points) Indiquez deux précautions concrètes à prendre avant de transmettre ou de publier les résultats. Reliez chaque précaution à un risque précis, notamment pour un effectif aussi faible que celui de l'étude.

4.2 (2 points) Formulez une recommandation à la direction en vous appuyant sur les résultats calculés. Votre recommandation doit distinguer ce qui est observé de ce qui reste à vérifier et proposer une étape de suivi réaliste.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : JEU DE DONNÉES ANONYMISÉ : COHORTE JANVIER-MARS 2026

Les observations ci-dessous sont fictives et construites pour le présent sujet. Chaque ligne correspond à une personne distincte. « Séances » désigne le nombre de séances effectivement suivies. « Situation à trois mois » prend une seule valeur parmi : emploi, formation, recherche d'emploi. Aucun résultat manquant n'est présent dans cet extrait.

Pour calculer le taux d'accès à l'emploi, le numérateur est le nombre de personnes dont la situation est « emploi » et le dénominateur est le nombre de personnes observées dans le groupe considéré.

Données individuelles pseudonymisées

Identifiant	Séances suivies	Situation à trois mois
P01	1	Recherche d'emploi
P02	2	Recherche d'emploi
P03	2	Formation
P04	3	Recherche d'emploi
P05	3	Recherche d'emploi
P06	4	Emploi
P07	4	Emploi
P08	4	Recherche d'emploi
P09	5	Emploi
P10	5	Formation
P11	6	Emploi
P12	6	Emploi

Source : jeu de données fictif fourni pour l'épreuve.

DT 2 : DICTIONNAIRE DES VARIABLES ET RÈGLES DE PRÉPARATION

Les identifiants P01 à P12 sont des identifiants de travail et ne doivent pas être rapprochés d'une identité réelle. La variable « séances » est quantitative discrète : ses valeurs attendues sont des nombres entiers compris entre 0 et 12 inclus. La variable « situation à trois mois » est qualitative nominale et doit prendre une valeur dans le référentiel « emploi », « formation » ou « recherche d'emploi ».

Avant exploitation, contrôler notamment l'unicité des identifiants, le respect des modalités autorisées, la présence de valeurs manquantes et la cohérence des bornes de la variable « séances ». Toute correction doit être documentée et vérifiée à partir de la source autorisée ; une valeur ne doit pas être modifiée sur la seule base d'une supposition.

Pour les taux calculés dans ce sujet, conserver le groupe défini par la variable « séances » au dénominateur. Présenter les effectifs en complément des pourcentages.

Dictionnaire synthétique des variables

Variable	Définition	Type	Valeurs ou contrôles attendus
Identifiant	Code pseudonymisé d'une observation	Qualitative nominale	Unique et non vide
Séances	Nombre de séances suivies	Quantitative discrète	Entier de 0 à 12 inclus
Situation à trois mois	Situation observée trois mois après l'inscription	Qualitative nominale	Emploi, formation ou recherche d'emploi
Assiduité élevée	Indicateur dérivé de la variable séances	Qualitative binaire	1 si séances ≥ 4 ; 0 si séances < 4

Règles de codage applicables aux données du DT 1.

DT 3 : SCHÉMA DE LA CHAÎNE D'EXPLOITATION DES DONNÉES

Le schéma représente les étapes de travail attendues pour produire une analyse exploitable. Il s'agit d'un schéma fonctionnel, sans échelle physique : collecte et pseudonymisation, contrôle et préparation, calcul des indicateurs, interprétation et restitution sécurisée.

Repères méthodologiques : documenter les transformations, conserver le dénominateur de chaque taux, signaler les limites liées à l'effectif et éviter toute conclusion causale non étayée. Pour les données personnelles, limiter les informations collectées et les accès aux personnes habilitées, conformément au cadre applicable de protection des données.

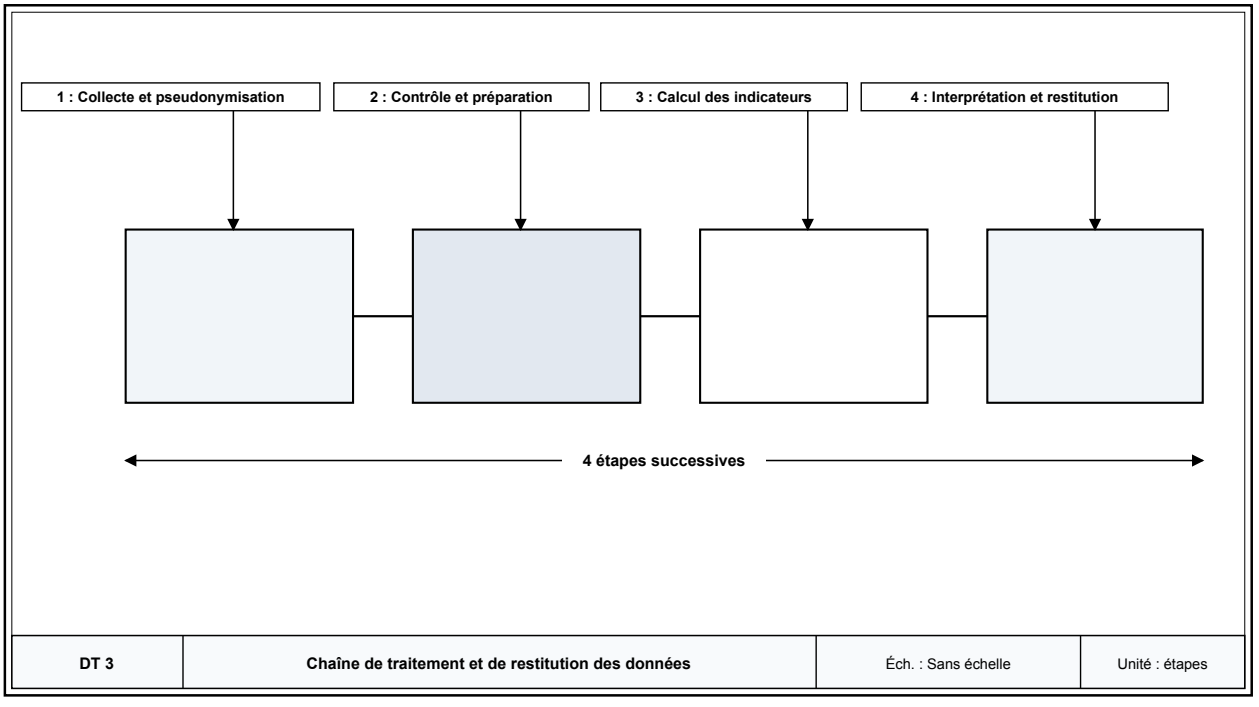


Schéma fonctionnel : les dimensions indiquent l'ordre des étapes, pas des mesures physiques.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 1.3 et 2.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases signalées par « ... ». Pour le taux, inscrivez l'effectif au numérateur et l'effectif de référence au dénominateur. Arrondissez le pourcentage à une décimale.

Codage de l'assiduité élevée et taux global d'accès à l'emploi

Identifiant	Séances	Assiduité élevée : 1 ou 0
P01	1	
P02	2	
P03	2	
P04	3	
P05	3	
P06	4	

À compléter à partir des données du DT 1.

Calcul du taux global d'accès à l'emploi

Personnes en emploi	Personnes observées au total	Calcul du taux	Taux
.....			

Inscrire les effectifs puis le taux arrondi à une décimale.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : question 2.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les effectifs, les nombres de personnes en emploi et les taux. Les taux sont à arrondir à une décimale. Calculez ensuite l'écart en points de pourcentage.

Comparaison des taux d'accès à l'emploi selon l'assiduité

Groupe	Effectif du groupe	Personnes en emploi	Calcul du taux	Taux d'accès à l'emploi
Assiduité élevée				
Assiduité inférieure à 4 séances				
Écart entre les taux, en points de pourcentage				

Le groupe « assiduité élevée » comprend les personnes ayant suivi au moins quatre séances.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.